

8<sup>èmes</sup> Rencontres

# Dynamiques Régionales en Information Géographique

2014

Pour une politique  
géonumérique innovante  
des territoires !

[dynamiques-regionales.corse.fr](http://dynamiques-regionales.corse.fr)




Collectivité Territoriale de  
**CORSE**  
Cullettività Territoriale di  
**CORSICA**



**AFIGÉO**  
Association Française pour  
l'Information Géographique

**5 & 6 JUIN**

**AJACCIO  
PALAIS DES CONGRÈS**



# Les plateformes d'information géographique au service des politiques thématiques : la maîtrise de la consommation de l'espace

## Introduction

François SALGÉ – MEDDE / DGALN

GeoDARC, pour l'analyse des terres agricoles et sylvo-pastorales :  
Joanne CARLI, Julie DEMARTINI – Office du développement agricole et rural de Corse

Un projet pilote partenarial pour le suivi et la qualification des espaces consommés par l'artificialisation en Languedoc-Roussillon : Pierre BAZILE  
– UMR TETIS / IRSTEA

Table ronde sur le positionnement des plateformes sur cet enjeu stratégique

Marie-Christine SCHOTT – CIGAL Alsace

Jean-Marie SEITÉ – Communauté de Communes de Calvi-Balagne

Maxime VITALIS – AGAM (Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise)



# Introduction

François Salgé  
AFIGéO-Pôle usage

Direction générale de l'aménagement, du logement et de la  
nature

Ministère du logement et de l'égalité des territoires  
Ministère de l'écologie, du développement durable et de  
l'énergie



# Sommaire

Les enjeux politiques de la consommation d'espace

Les travaux méthodologiques de la consommation d'espace  
au niveau national et européen

Des enjeux terminologiques : du langage technocratique au  
langage politique





# Sommaire

Les enjeux politiques de la consommation d'espace

Les travaux méthodologiques de la consommation d'espace  
au niveau national et européen

Des enjeux terminologiques : du langage technocratique au  
langage politique



# la loi ALUR

Moderniser l'urbanisme dans une perspective de transition écologique des territoires :

Enjeu principal

- Faciliter la construction de logements tout en luttant contre la consommation excessive d'espace

Objectifs

- Prendre des mesures en matière d'urbanisme permettant la mobilisation des terrains bien situés et déjà équipés et la densification des secteurs urbanisés
- Renforcer les possibilités du code de l'urbanisme pour lutter contre la consommation d'espace
- Améliorer les outils fonciers pour permettre la construction de logements

Plusieurs leviers

- Le développement de la planification stratégique
- La rénovation des règles d'urbanisme
- Une politique d'anticipation foncière
- Des procédures et outils d'aménagement modernisés



# la loi ALUR : développement de la planification stratégique

## Objectifs

renforcer le rôle intégrateur des SCoT

améliorer la couverture territoriale des SCoT

conforter le rôle du SCoT dans la maîtrise de l'aménagement commercial

## Mesures

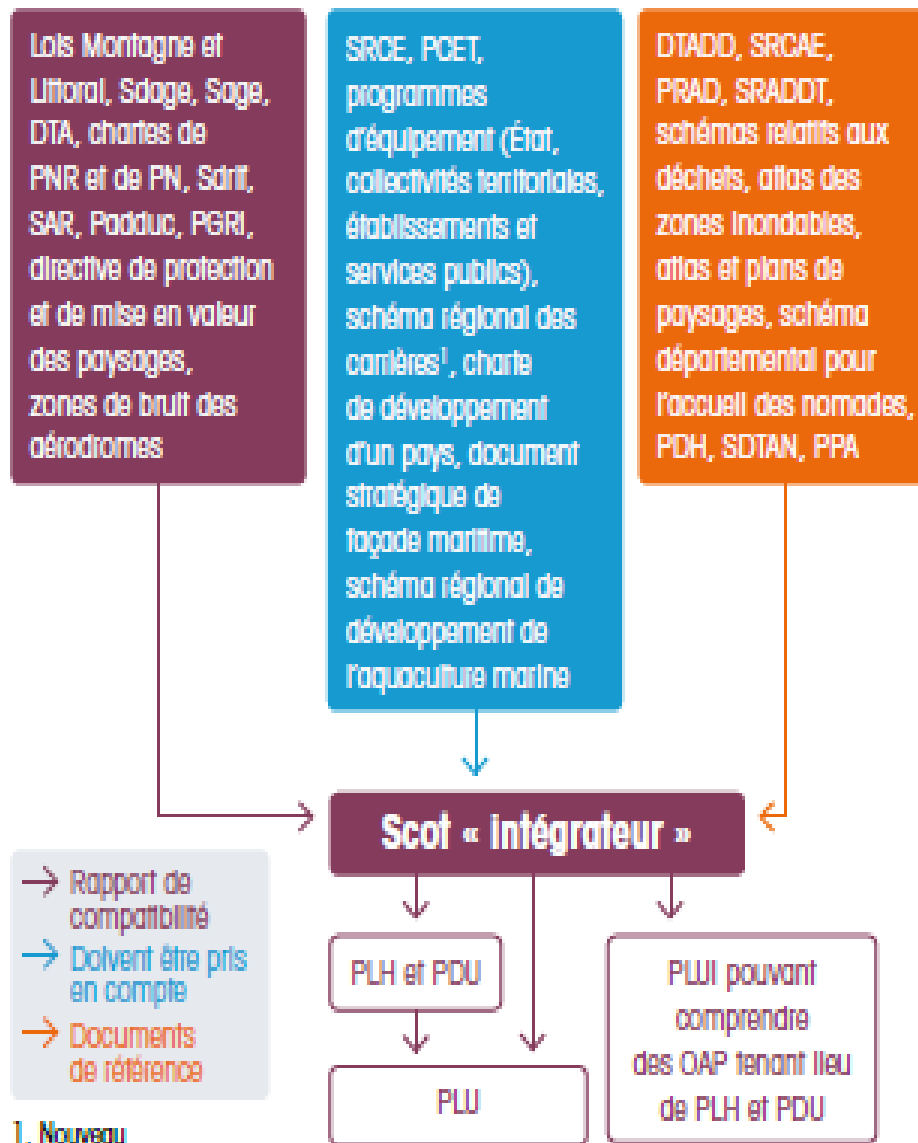
améliorer et simplifier la hiérarchie des normes

renforcer le principe de l'urbanisation limitée en absence de SCoT

clarifier l'échelle d'élaboration du SCoT

mieux intégrer l'aménagement commercial dans l'élaboration des SCoT

# Le rôle intégrateur des SCOT







# la loi ALUR : rénovation des règles d'urbanisme

Le rapport de présentation des PLU et des SCOT étoffé pour lutter contre l'étalement urbain

SCOT :

- Identifier les espaces dans lesquels les PLU doivent analyser les capacités de densification et de mutation (en tenant compte la qualité des paysages et du patrimoine architectural)

PLU :

- Analyser la capacité de densification et de mutation de l'ensemble bâti en tenant compte des formes urbaines et architecturales
- Exposer les dispositions qui favorisent la densification des ces espaces et la limitation de la consommation des espaces naturels agrocoles et forestiers
- Établir un inventaire des capacités de stationnement de véhicules motorisés, hybrides et électriques, de vélos, des parcs ouverts au public et des possibilités de mutualisation de ces capacités



# le projet de loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt

## L'observatoire des espaces naturels, agricoles et forestiers

Élabore des outils pertinents pour mesurer le changement de destination des espaces naturels, forestiers et à vocation ou à usage agricole.

Évalue, en coopération avec les observatoires régionaux des espaces naturels, agricoles et forestiers, la consommation de ces espaces

Apporte son appui méthodologique aux collectivités territoriales et aux commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers, pour l'analyse de la consommation desdits espaces.

Homologue des indicateurs d'évolution des espaces naturels, agricoles et forestiers en coopération avec les observatoires régionaux des espaces naturels, agricoles et forestiers



# le projet de communication de la commission sur « la terre comme une ressource » (land as a resource)

La terre est une ressource limitée soumise à des pressions concurrentes

L'urbanisation

Les infrastructures ,

L'augmentation de la production agricole pour l'alimentation et les carburants

Les services écosystémiques

La Commission devrait proposer en 2015 une communication sur «La terre en tant que ressource »

Sensibiliser la population sur

- la valeur de la terre en tant que ressource pour les services écosystémiques essentiels
- la façon dont l'écart entre la demande de terres et la disponibilité de la ressource peut augmenter
- comment faire face à des synergies et des arbitrages entre les multiples fonctions des terres

Fournir des indications pour une action au niveau de l'UE

- définir le niveau durable de l'ambition pour un ensemble d'objectifs
- évaluer les options pour la contribution de l'UE à une gestion plus durable des terres en tant que ressource



# Sommaire

Les enjeux politiques de la consommation d'espace

Les travaux méthodologiques de la consommation d'espace  
au niveau national et européen

Des enjeux terminologiques : du langage technocratique au  
langage politique

# les fiches du CEREMA

<http://www.certu.fr/mesure-de-la-consommation-d-espace-a924.html>

chapitre 1 : analyse de l'occupation des sols ;

chapitre 2 : mesure de l'évolution de l'urbanisation et des surfaces consommées ;

chapitre 3 : appréciation de l'efficacité de l'urbanisation ;

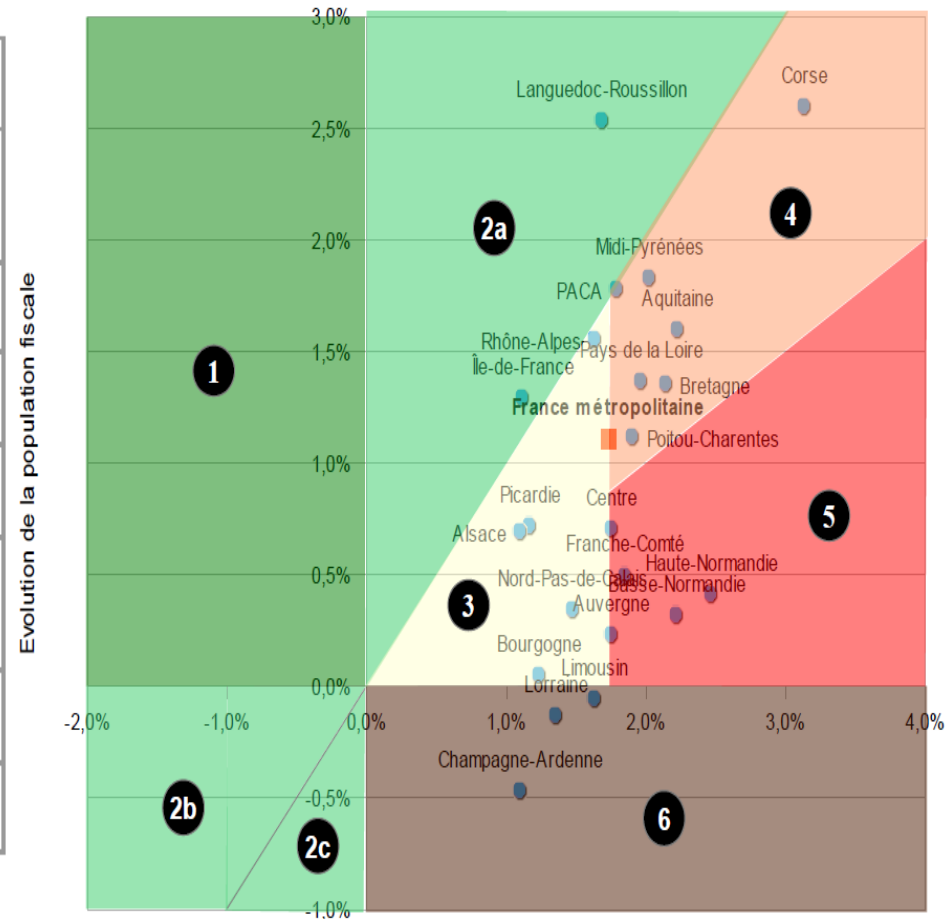
chapitre 4 : qualification des espaces agricoles et naturels consommés ou susceptibles de l'être ;

chapitre 5 : deux fiches méthodes, support à la construction des indicateurs.



# les indicateurs de l'étalement urbain

<b>Classe 1</b>	Régression des surfaces artificialisées avec gain de population ( $\%TA < 0$ et $\%P \geq 0$ )
<b>Classe 2a</b>	Croissance de la population supérieure ou égale à la croissance des surfaces artificialisées cadastrées ( $\%TA \geq 0$ et $\%P \geq 0$ et $0 \leq R \leq 1$ )
<b>Classe 2b</b>	Perte de population inférieure ou égale à la régression des surfaces artificialisées ( $\%P < 0$ et $\%TA < 0$ et $R > 1$ )
<b>Classe 2c</b>	Recul des surfaces artificialisées inférieur au recul de la population ( $0 \leq R \leq 1$ et $\%P < 0$ )
<b>Classe 3</b>	Croissance des surfaces artificialisées relativement faible mais supérieure à la population ( $\%P \geq 0$ et $0 \leq \%TA \leq 1,7$ et $R > 1$ )
<b>Classe 4</b>	Croissance forte des surfaces artificialisées mais moins rapide que 2 fois celle de la population ( $\%P \geq 0$ et $\%TA > 1,7$ et $1 < R \leq 2$ )
<b>Classe 5</b>	Croissance forte des surfaces artificialisées et deux fois plus rapide que celle de la population ( $\%P \geq 0$ et $\%TA > 1,7$ et $R > 2$ )
<b>Classe 6</b>	Croissance des surfaces artificialisées avec perte de la population ( $R < 0$ et $\%P < 0$ )



[http://www.cete-nord-picardie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport\\_final\\_SOeS\\_phase\\_2\\_v8\\_cle01f492.pdf](http://www.cete-nord-picardie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_final_SOeS_phase_2_v8_cle01f492.pdf)



# le projet OSDDT

<http://www.osddt.eu/uploadfotos/colloque%203.pdf>



COLLOQUE DU 3 OCTOBRE 2013  
Conseil général de l'Hérault



## La consommation et l'artificialisation des sols : Quels enjeux? Quelles solutions?

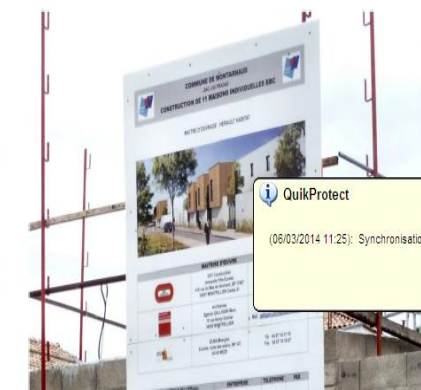
*Le problème de l'artificialisation des terres lié à l'urbanisation et aux activités économiques apparaît aujourd'hui comme un enjeu majeur en termes de développement durable.*

*Ces dernières années ce phénomène s'est accéléré et ceci particulièrement sur les espaces du littoral de l'Arc Latin (Espagne, France, Italie).*

Le Département est conscient et préoccupé de cette menace pour notre environnement et pour la production agricole d'aujourd'hui et de demain.

Il s'est donc résolument engagé dans un partenariat de recherche et d'action OSDDT (Occupation du Sol et Développement Durable du Territoire) avec 5 partenaires Européens.

Forts des résultats de cette action qui a permis l'élaboration d'indicateurs de mesure efficace mais également d'outils opérationnels susceptibles de limiter ce phénomène, les élus réfé-



# le rapport de l'ONCEA

Bien que toute comparaison entre les différents résultats quantitatifs nationaux soit rendue délicate, la tendance qui se dégage est la suivante

- l'augmentation des espaces artificialisés est constante et se fait au détriment des terres agricoles : il n'y a pas d'année où il n'y a pas de consommation nette des terres agricoles ;
- le rythme annuel de la consommation des espaces agricoles a augmenté entre 2000 et 2008 pour diminuer depuis ;
- sur cette période, les surfaces forestières ont tendance à rester stables voire à légèrement augmenter.

Les politiques publiques en la matière se sont renforcées ces dernières années. Néanmoins, il est très probable que la réduction du rythme de consommation constatée récemment soit imputable à un fléchissement de l'activité économique. Il est encore trop tôt pour évaluer l'effet de la mise en œuvre des documents d'urbanisme sur la consommation effective des espaces.



OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA CONSOMMATION DES ESPACES AGRICOLES

Panorama de la quantification de l'évolution nationale des surfaces agricoles

Selectionner les colonnes du tableau

Travail coordonné par le Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, Direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires, Sous-direction de la biomasse et de l'environnement, Bureau du foncier et de la biodiversité



# le rapport de l'ONCEA : Perspectives de travail de l'observatoire

un cap : mieux identifier les outils pertinents de mesure de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers et mutualiser les approches autour d'un même outil, en tenant compte de la diversité des fonctions des territoires.

Des moyens : poursuite de la mobilisation des acteurs, secrétariat, moyens d'études, etc. et positionnement interministériel renforcé (agriculture, écologie, égalité des territoires).


Des pistes de travail

la création d'une base de données en compatibilité avec les travaux du Comité d'Orientation du Projet d'Occupation du Sol à Grande Échelle (COMOR OCS GE).

Une approche plus fine par territoires en lien avec les observatoires régionaux et territoriaux.

Une vocation se rapprocher des territoires, et promouvoir l'articulation voire la complémentarité entre les différentes structures d'observation (exemple l'observatoire national de la biodiversité) de manière à optimiser le recueil de l'information et la transversalité des données.

Des sujets spécifiques suivants devront être intégrés à la réflexion



# Les trois composantes de COPERNICUS/Land

Une composante globale produisant des variables biophysiques à l'échelle mondiale

Une composante européenne produisant une couverture des sols et leur changement

cinq couches haute résolution (HRL) pour l'année 2012 de référence disponible en 2014:

- les surfaces artificialisées,
- les zones forestières,
- les prairies,
- les zones humides
- les petits plans d'eau. La production devrait être

la continuité de CLC par un nouveau jeu de données de référence pour l'année 2012 (à la suite des projets CLC terminés en 1990, 2000 et 2006).

le soutien aux efforts d'harmonisation des pays afin d'améliorer les synergies entre les initiatives pan-européennes et nationales en matière de couverture du sol et à l'appui de la mise en œuvre d'INSPIRE (thèmes des annexes II & III).

Une composante locale fournissant de l'information à très haute résolution sur des domaines spécifiques d'intérêt

les corridors rivulaires.

La mise à jour des atlas urbains faits sur la base des images satellites de 2006 par exploitation d'images de 2012.



# Un intrant pour la mesure de la consommation d'espace : les prescriptions nationales et le projet OcS-GE

Les prescriptions nationales (présentées le 25 juin au CNIG/commission données)

Une nomenclature distinguant couverture des sols et usage des sols

Des spécifications de tailles minimales

[http://www.geomatique-aln.fr/article.php3?id\\_article=285](http://www.geomatique-aln.fr/article.php3?id_article=285)

Le projet OcS-GE à l'IGN

Cinquième composante du référentiel à grande échelle (RGE®) dédiée à l'occupation du sol

Le COMOR pour orienter les décisions

2014 les expérimentations et 2015 la production sur Midi Pyrennées

Une volonté de co-production avec les régions

<http://www.ign.fr/institut/activites/projet-ocs-ge-occupation-sol-a-grande-echelle>



# Un complément : le Géoportail de l'urbanisme

Outil de publication des SCOT, PLUi, PLU, CC, PSMV, POS et des Servitudes d'utilité publique

juillet 2015 : les gestionnaires de SUP

devront fournir leurs SUP sous forme électronique au format « géo-standardisé : CNIG »

janvier 2016 : les collectivités territoriales

devront fournir leurs documents d'urbanisme sous forme électronique au format « géo-standardisé : CNIG » lors de leur modification

devront mettre en ligne sur leur site internet le document urbanisme en vigueur sous forme électronique (format libre)

2020 :

Les documents d'urbanisme au format en ligne numérisé et standardisé seront exécutoires dès lors qu'ils seront publiés sur le Géoportail de l'urbanisme





# Sommaire

Les enjeux politiques de la consommation d'espace

Les travaux méthodologiques de la consommation d'espace  
au niveau national et européen

Des enjeux terminologiques : du langage technocratique au  
langage politique



# Du langage technocratique au langage politique

Artificialisation : Changement d'état effectif d'une surface agricole, forestière ou naturelle vers des surfaces artificialisées, c'est-à-dire des tissus urbains, les zones industrielles et commerciales, les infrastructures de transport et leurs dépendances, les mines et carrières à ciel ouvert, les décharges et chantiers, les espaces verts urbains (espaces végétalisés inclus dans le tissu urbain), et les équipements sportifs et de loisirs y compris des golfs. Les espaces qui subissent une artificialisation ne sont plus disponibles pour des usages tels que l'agriculture, la foresterie ou comme habitats naturels. L'extension de l'artificialisation correspond à une consommation d'espaces agricoles, naturels ou forestiers. La notion d'artificialisation ne préjuge pas de la réversibilité de l'usage des sols.

Consommation d'espace effective : (définition issue de l'INSEE) Toute surface de terre sur laquelle est réalisé un "aménagement" ne permettant pas d'envisager un retour rapide et aisé de la parcelle vers son statut initial sans faire appel à des travaux plus ou moins conséquents de remise en état.

Consommation d'espace planifiée : La consommation planifiée de l'espace dans les documents d'urbanisme correspond à l'extension de l'urbanisation prévue dans les documents graphiques des POS, des PLU ou des cartes communales ; il ne s'agit donc pas de consommation effective mais potentielle. La planification de la consommation d'espace peut ou doit être reconsidérée en fonction de l'évolution des projets des collectivités, lors de l'évolution des documents d'urbanisme en particulier lors de mise en compatibilité avec des documents supérieurs ou de prise en compte (SRCE, SDAGE ou SAGE, SCoT, etc).

Étalement urbain : L'étalement urbain décrit le fait que les villes et les bourgs croissent en surface en artificialisant un territoire à un rythme plus important que ne l'imposerait le seul facteur démographique. L'étalement urbain représente le phénomène d'expansion géographique de l'urbanisation par l'implantation en périphérie, au détriment de zones principalement agricoles, un type d'urbanisme peu dense (banlieues pavillonnaires, maisons individuelles, zones commerciales, zones d'activités, etc.). Cette dilatation de l'espace urbain se traduit par une diminution de la densité des zones urbanisées du fait d'une extension géographique plus rapide que la croissance démographique et d'un report vers la périphérie des villes et des bourgs de différentes fonctions telles le commerce et certains gros équipements .